

COMMUNIQUE DE PRESSE

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD BOURSE D'ALGER/ SGBV – EURONEXT PARIS SA

Monsieur karim DJOUDI, Ministre des Finances prendra part ce **Mardi 25 Mars 2014**, au siège de la Bourse d'Alger, à la cérémonie de signature du protocole d'accord entre la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV)/ Bourse d'Alger avec Euronext Paris SA, l'une des principales places financières Européennes.

Ce protocole vise à renforcer les relations entre les deux places financières dans un esprit de coopération et de respect mutuel sur le thème qui confortent la convergence d'intérêt des deux places en général et de leurs marchés financiers respectifs en particulier.

Les axes de coopérations portent essentiellement sur :

1- Animation de la place dans les différents métiers de la finance ;

Les deux parties prévoient de coopérer pour l'animation de leurs places respectives dans les différents métiers de la finance, l'organisation de séminaires et de formations professionnelles, initiation et l'accompagnement des travaux de recherche et de réflexion

2- Recherche et innovations financières ;

Les deux parties conviennent de mener des initiatives communes en matière de recherche et d'innovation financière sur des thématiques d'intérêt commun, en particulier dans les domaines :

- Finance durable, environnementale et solidaire
- Gouvernement d'entreprise
- PME innovantes

3- Promotion réciproque et développement international.

Les deux parties développeront leur collaboration pour la promotion, en particulier au plan international, des places financières de Paris et d'Alger (préparation de tables rondes, conférences, séminaires et autres événements promotionnels afférents).

A propos d'Euronext

Euronext est le principal opérateur de la zone Euro avec plus de 1 300 émetteurs représentant une capitalisation boursière totale de 2 600 milliards d'euros, dont plus de 20 valeurs phares composant l'indice de référence EURO STOXX 50® et une clientèle nationale et internationale solide et diversifiée.

Euronext gère des marchés au comptant et dérivés réglementés et transparents. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les ETFs (Exchange Traded Funds), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. Euronext met également à profit son expertise en fournissant des solutions technologiques et des services administrés à des tiers. Euronext comprend ses marchés réglementés, Alternext, son Marché libre ; et dispose d'EnterNext, sa filiale dédiée au financement des PME-ETI par les marchés de capitaux.

Euronext est une filiale détenue à 100% par Intercontinental Exchange Group (ICE).

CONTACTS -

HAMDI-TATI Laila (Communication & RP) :

00 213 21 63 47 00 ; Lhamdi@sgbv.dz